

# Motion n°1 sur la Réforme du collège

Conseil d'Administration du Mardi 24 novembre 2015 au collège Entre-deux-Velles de Saône

Les élus au CA du Collège Entre-deux-Velles de Saône, réunis le mardi 24 novembre 2015, expriment leur opposition au projet de Réforme du collège, présenté au Conseil supérieur de l'éducation le 10 avril 2015 par Mme la Ministre de l'Education, réforme qui doit se mettre en place à la rentrée 2016, et actuellement en cours de préparation forcée de la part des autorités de tutelle.

Nous considérons que ce projet est **INACCEPTABLE : en effet, s'il est appliqué en l'état:**

- Chaque établissement pourra décider des horaires de n'importe quelle discipline à chaque niveau, ce qui signifie clairement la disparition de cadrages nationaux.
- Les horaires de certaines disciplines devraient être regroupés (ex :groupe « Technologie – SVT – Sciences Physiques », fusion, en pratique impossible ce qui entraînera l'établissement à faire le choix de partager les 4h prévues entre ces 3 disciplines), et/ou donc globalement diminués (en Mathématiques notamment). Selon les choix internes (AP, EPI), la part de chaque discipline pourra en outre être variable d'un établissement à l'autre.
- Une Langue Vivante 2 sera pratiquée dès la Cinquième, mais l'horaire de Langues vivantes sur les autres niveaux sera fortement réduit (de 3 h à 2.5).
- Les dispositifs tels que les Classes Européennes & Classes Bilangues, seront supprimés, avec pour conséquence, à terme, la disparition complète de l'Allemand.
- Il en ira de même des Classes à Projet (Images & Sons, Environnement), dont le mode de fonctionnement, au bénéfice pourtant avéré, sera incompatible avec les nouvelles contraintes.
- Le Grec et le Latin ne seront plus que des Enseignements complémentaires soumis à condition, disparaissant de fait en tant que disciplines et se voyant ainsi grandement fragilisés.
- Les moyens pour l'aide aux élèves en difficulté (au collège de Saône : « SOS » disciplinaires, aide aux devoirs ...) seront supprimés, tous comme, ailleurs, les SEGPA, sections d'enseignement adapté aux élèves déficients intellectuels, qui seraient intégrés aux classes « ordinaires ».
- Professeurs et Disciplines au sein d'un même collège se trouveront mis en concurrence, ainsi que les collèges en général.
- L'interdisciplinarité (EPI) et l'accompagnement personnalisé seront mis en place sans moyen de concertation et au détriment des horaires d'enseignement strictement disciplinaires.
- La charge de travail des Professeurs s'en trouvera accrue (mise en place de la Réforme dans son intégralité sur les 4 niveaux à la fois pour la rentrée 2016 = mise en œuvre des nouveaux programmes sur tous les niveaux + nouvelle organisation -AP et EPI, fonctionnement en cycles- exigeant des temps de concertation important, temps non prévus dans le projet).
- Enfin, la liberté pédagogique des Enseignants sera remise en cause, car nombre de décisions seront soumises au Conseil Pédagogique, présidé par le chef d'établissement, lequel en désignera aussi les membres.
- Les programmes du cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>) sont cyclés (= progression globale sur les 3 niveaux) : le collège de Saône étant alimenté par 10 écoles primaires, comment imaginer un fonctionnement qui ne prévoit aucune concertation, pourtant indispensable, entre les enseignants du collège et ceux de ces écoles pour répartir les notions des programmes en CM1-CM2 et 6<sup>ème</sup> ?

La logique de l'ensemble de ces mesures n'est pas de mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages : il s'agit d'une réforme fondamentalement organisationnelle, qui vise à la fois à faire des économies, mais aussi à mettre en application une série de principes de l'économie néolibérale, tels qu'ils sont appliqués à l'ensemble des Services Publics (Santé, Justice, etc...) avec les effets désastreux que l'on sait. Cette réforme, mise en œuvre d'une façon autoritariste, sans concertation réelle avec les personnels, au mépris donc du fameux « dialogue social » (\*), au mépris aussi de l'investissement quotidien du Corps Enseignant, s'appuie sur une série de mensonges (« Les Langues anciennes s'adresseraient très majoritairement aux élites sociales »), de contrevérités (« Les élèves « s'ennuieraient » au collège ») et d'arguments « pédagogiques » sans fondement (il faudrait « assouplir » des savoirs disciplinaires trop « rigides »).

Cette réforme ne fera que creuser plus profondément les inégalités entre les enfants et les établissements, en ne permettant ni aux plus fragiles d'être aidés, ni aux plus brillants d'acquérir une culture générale solide.

Depuis presque 40 ans, les Enseignants, quoi qu'en disent les « experts » et les technocrates, n'ont cessé de rénover leurs pratiques pédagogiques, malgré des réductions constantes de moyens, au fil des nombreuses réformes mises en œuvre, dont les effets négatifs ont toujours perduré, quand les rares bénéfiques en étaient effacés. Ne pas écouter l'opinion des Personnels, qui sont placés au cœur des vrais problèmes et des vraies difficultés du terrain, avec l'ambition constante de faire avancer leurs élèves, ce n'est plus du mépris, ce n'est même plus le signe d'une ignorance totale de l'existant, c'est faire preuve d'une irresponsabilité sociale et politique totale, au moment où notre environnement a plus que jamais besoin de voir se construire des personnalités dotées de solides savoirs, d'une culture générale ambitieuse, d'une véritable, généreuse et exigeante ouverture au monde, dans toutes ses perspectives historiques et culturelles.

Une réforme du Collège est nécessaire : nous la réclamons depuis des années, mais une réforme qui soit véritablement au service des élèves et de leurs enseignants, interface prioritaire du Service Public de l'Education Nationale, non une réforme à prétention « égalitariste », mais en réalité aussi pauvre en ambition et contenus qu'elle est boursouflée de technocratie et de dispositifs chronophages (\*\*).

(\*) Petits rappels étymologiques :

- Ministre, vient du Latin **Minister** = Serviteur
- Tutelle (autorité de), vient du Latin **Tutus** – qui protège

(\*\*) Perspectives géopolitiques :

- En pratique, partout où cette école bas de gamme s'est implantée, c'est l'école privée qui se charge de la formation des élites. Le Québec, où le privé prend de plus en plus de place depuis 10 ans, en est l'exemple parfait. Cela faisait des années que l'OCDE reprochait à la France de continuer à caresser l'idéal des Lumières qui consistait à offrir à tous un fort contenu humaniste et littéraire proposant notamment des cours de latin et d'allemand jusque dans les banlieues les plus reculées. Or, voilà ces filières condamnées pour cause d'« élitisme ». Contrairement à la tendance générale, les meilleurs lycées français donnant accès aux grandes écoles sont encore publics, gratuits et accessibles à tous. Mais pour combien de temps ?
- Il serait surprenant que la réforme du collège qui vient d'être imposée de manière autoritaire par le gouvernement socialiste produise des résultats différents de ce qui se passe ailleurs. Comme l'écrivait la directrice de la **Revue des deux mondes**, Valérie Toranian : « Les bons élèves vont encore plus désertier le système public pour aller former des élites dans le privé. Qu'auront gagné les élèves en difficulté ? Rien. Qu'auront perdu les bons élèves ? La possibilité d'être encore meilleurs dans l'école publique et de devenir les élites dont ce pays aura besoin demain. Les parcours d'excellence seront donc plutôt réservés aux privilégiés. Paradoxe du projet socialiste. » Paradoxe non moins étonnant, à gauche, nombre de défenseurs de ces réformes sont eux-mêmes issus de la méritocratie française. Comme si, après avoir eu droit à ce qu'il y avait de mieux, ils s'empressaient d'en interdire l'accès aux candidats des milieux populaires. Milieux avec qui la gauche a de toute façon depuis longtemps rompu. Que ne sacrifierait-on pas au nom du dieu Modernité...